



# Journal municipal Janvier 2018

## Saint-André-en-Royans

### Édito du maire

#### **Ça bouge à Saint-André !!**

**En témoignent les nombreux travaux que nous avons réceptionné et initié : création d'une aire de jeux pour les enfants, rénovation du toit de l'ancien presbytère, réfection des sanitaires à l'entrée du village et installation d'une borne de recharge pour vélos électriques, réfections de routes, rénovation de la façade du bâtiment accueillant El Txoko et l'ancienne mairie, rénovation des toilettes de l'école, remplacement de la quasi-totalité des réseaux d'eau potable....**

**Depuis le début du mandat, ce sont 400 000 € qui ont été investis sur notre commune.**

**Autant d'investissements très importants rendus possibles par une gestion extrêmement rigoureuse qui nous a permis de dégager des marges de manœuvre budgétaires indispensables. Il convient également de remercier le conseil Départemental, et notamment son vice-président Bernard PERAZIO, qui est un soutien très précieux dans l'octroi de subventions plus que nécessaires pour l'équilibrage des opérations.**

**Mais beaucoup reste encore à faire, et nous gardons l'ambition d'accueillir, au sein de notre belle commune, de nouvelles populations. Plusieurs obstacles se dressent devant nous : l'acquisition du foncier nécessaire au développement d'un petit lotissement communal et l'inévitable révision d'un PLU qui sclérose le développement de la commune. Mais nous sommes déterminés, car il en va de l'avenir de notre petit village et de son école.**

**Frédéric De Azevedo**

#### **P.2**

- La nécessaire rénovation du réseau d'eau
- Départ de la secrétaire de mairie
- Les chiens errants... ca suffit !

#### **P.3**

- La Mission Locale Jeunes Pays du Sud-Grésivaudan
- La Mission Locale, présente aux côtés des employeurs
- Le bénévolat, coeur de la vie associative

#### **P.4**

- Un boulanger à Saint-André
- Rappel : Brûlage des végétaux...
- Le point sur... l'A.D.M.R.

#### **P.5**

- La nouvelle mairie inaugurée
- Saint-André-en-Royans, village étape
- Du côté de l'intercommunalité

#### **P.6**

- Les Centrales Villageoises

#### **P.7**

- Un repas des aînés très convivial

#### **P.8**

- Trier, c'est notre nature !
- Ordures ménagères...

#### **P.9**

- Du côté des associations



## LA NÉCESSAIRE RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAU

Pas un mois ne se passe sans que nous n'ayons à déplorer une fuite. Notre réseau d'eau, vieux de plus de 50 ans, est à bout de souffle. En 2015, nous rénovions la partie la plus problématique et la plus sujette aux casses, à savoir la conduite reliant le hameau du Palois au hameau de Bellemondrière. Mais c'est l'ensemble du réseau qu'il convient de rénover. En lien avec le Département, l'entreprise Alp'études a estimé le coût des travaux à 700 000 € HT. Nous pourrions espérer environ 50 % de subventions du Département et de l'agence de l'eau. Restera un grosse somme à assumer pour la commune, qui contractera, pour ce faire, un emprunt.

Les travaux devraient débuter dans le premier semestre de 2018, en commençant par les artères principales :

- La conduite reliant le réservoir du Rocher à Auberives en Royans passant sous le village et la route de tarze
- La descente de l'Enchère
- L'adduction de Tarze
- La conduite reliant le réservoir du Rocher au Palois

Ces travaux seront diligentés en commun avec la commune d'Auberives, qui rénovera son réseau au droit du hameau de Veyrand.



## DÉPART DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE.

Depuis 2014, Dominique Delattre nous accompagne dans les tâches administratives nombreuses et chaque année plus complexes qui ne manquent pas d'égayer la gestion



d'une petite commune comme la nôtre. Hyper compétente, rigoureuse, soigneuse, impliquée et toujours avenante, Dominique nous aura beaucoup apporté et aura très largement contribué au retour à meilleur fortune de la commune. En juin, elle a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons bonheur et santé dans sa nouvelle vie, et la remercions chaleureusement pour son action en faveur de Saint-André. Elle est remplacée par Virginie BOISSERANC, habitante de Sainte-Eulalie-en-Royans, qui connaît également bien le monde des collectivités locales et sera, à coup sûr, à la hauteur de la tâche.

## Les chiens errants... ça suffit !

Que dit la Loi française :

L'article L 211-23 du Code Rural dispose que : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation... ».

Il est donc interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique même s'ils ont un maître ; un chien fugueur s'expose à être capturé et conduit à la fourrière par des représentants de l'ordre public.

Les chiens qui n'ont pas été réclamés à temps par un maître sont placés dans un refuge animalier.

Les coûts de capture, de transport et, le cas échéant de soins, seront assumés dans un premier temps par la municipalité qui se retournera systématiquement vers le propriétaire.

Le propriétaire d'un chien errant s'expose en outre à une amende.

## LA MISSION LOCALE JEUNES SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes sortis du système scolaire ?

La Mission Locale peut vous accompagner dans votre entrée dans la vie professionnelle.

### 1 • Un accueil, une écoute et un suivi personnalisé

Dans le cadre d'entretiens individuels ou d'ateliers, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans votre projet d'autonomie. Les conseillers de la Mission Locale vont vous aider à faire le point sur votre situation personnelle.

### 2 • Une aide à l'orientation et au choix professionnel

Vous pourrez faire le point sur vos acquis scolaires et professionnels. Votre conseiller pourra vous aider à découvrir les différents secteurs professionnels et les métiers et vous pourrez construire avec lui votre projet professionnel.

### 3 • Un accompagnement dans vos projets de formation

Dans le cadre de votre accompagnement, vous pourrez rechercher une formation adaptée aux besoins de votre projet et de votre situation: remise à niveau, formations qualifiantes, adaptation à un emploi, création d'activité...

### 4 • Un soutien à la recherche d'emploi

Grâce aux services proposés par la Mission Locale vous pourrez maîtriser les techniques de recherche d'emploi, être mis en relation avec des employeurs, avoir des conseils sur les mesures et les contrats, bénéficier d'un suivi en entreprise.

Dans le cadre de votre insertion professionnelle, votre conseiller pourra également aborder avec vous des thématiques de la vie quotidienne comme le logement, la santé, la mobilité, vos droits. **Venez en parler avec votre conseiller en prenant rendez-vous à l'accueil de la Mission Locale au 04 76 38 83 42.**

## LA MISSION LOCALE, PRÉSENTE AUX CÔTÉS DES EMPLOYEURS (entreprises et associations)

En parallèle, la Mission Locale peut aider les associations et les entreprises locales pour leur recrutement. Qu'il s'agisse de l'embauche d'un jeune en contrat d'avenir dans le secteur marchand ou non marchand ou de la recherche d'un apprenti, la Mission Locale peut vous proposer des candidats, les accompagner tout au long du contrat, vous apporter les éléments d'information dont vous avez besoin...



## LE BÉNÉVOLAT, CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le bénévolat se définit comme une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce le plus souvent au sein d'une association dans le but d'apporter de l'aide à autrui. Quotidiennement des habitants du village prennent part aux activités andréennes. Sans ces bénévoles la plupart des associations aurait dû cesser leurs activités.

Ces bénévoles apportent leur compétence, leur dévouement, leur savoir-faire, leur temps. C'est par eux que naît le dynamisme, que se transmet la chaleur de l'accueil, que se perpétuent la bonne ambiance et le rayonnement de chacune de nos associations. Un grand nombre de ces bénévoles fait partie des retraités et il est à souhaiter que la relève soit assurée.

Au fil du temps et avec les nouvelles habitudes d'individualisme de nos concitoyens, le bénévolat est en perte de vitesse chez nous comme partout. Cette épidémie est moins grave chez nous, même si les critiques souvent injustifiées découragent et démotivent les meilleures bonnes volontés. Pour que perdurent les activités sociales, artistiques, culturelles, sportives, économiques, pour que notre village garde un aspect chaleureux, humain, accueillant, encourageons les actions menées par les acteurs de cette vie sinon nous ne serons plus qu'un village dortoir riche en patrimoine, mais squelettique et terne comme une triste banlieue.

Collectivement nous devons favoriser les actions des associations et valoriser le travail souvent ingrat, rarement mis en valeur de ces bénévoles. Que ces quelques lignes soient le témoignage de reconnaissance et d'encouragement que chacun des membres du conseil municipal porte à cette action menée avec tant de dévouement.

## UN BOULANGER À SAINT ANDRÉ !



Froment... un lieu-dit prédestiné à accueillir un four à pain et son artisan. C'est chose faite depuis la fin de l'année 2016. Après la réussite de son C.A.P, Martin Boissier s'est engagé dans la construction d'un four à pain traditionnel, chauffé au feu de bois. Au menu, du bon pain bio, agrémenté parfois de succulents pains au lait, pognes et autres viennoiseries.

Pour les andréens, le mieux est de commander le pain pour venir le chercher au fournil le jeudi après 15h30, le vendredi après 18h ou le samedi matin. Vous pouvez aussi passer à l'improviste le vendredi soir, en espérant que le boulanger ne soit pas en pause (c'est rare, mais ça arrive).

Vous pouvez sinon vous rendre sur le marché de St Romans le jeudi soir de 16h à 18h30 ce qui vous permettra aussi de vous fournir en légumes bio (producteurs de Chatte), ou sur le marché de St Marcellin le samedi matin. Le pain de Martin se trouve également à la biocoop le samedi.

Tous les autres jours, Martin pourra vous dépanner en pain, pas tout chaud sorti du four mais bon tout de même. Vous pouvez également demander à recevoir les rappels hebdomadaires par mail, qui permettent de penser à commander mais aussi de savoir lorsque Martin fait des pizzas, des pains spéciaux, des galettes des rois ou toute autre gourmandise.

**Mail : <https://lepaindemartin.jimdo.com/>**

**Tél : 06 71 17 89 48.**



### **RAPPEL : brûlage des végétaux, nuisances sonores**

• **Le brûlage des végétaux est interdit** depuis l'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013. Les déchets verts doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchèterie.

• Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur, **les travaux bruyants** sont tolérés aux jours et heures fixés à savoir :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### **LE POINT SUR... l'A.D.M.R.**

L'ADMR du Royans est une association qui a pour vocation d'aider les personnes et les familles à bien vivre chez elles, tout au long de leur vie. Elle est adhérente à la fédération départementale ADMR et à l'union nationale ADMR.

L'ADMR du Royans regroupe 12 communes sur lesquelles elle intervient : Auberives en Royans, Beauvoir en Royans, Chatelus, Choranche, Izeron, Pont en Royans, Presles, Rencurel, Saint André en Royans, SaintJust de Claix, Saint Pierre de Chérennes, Saint Romans.

Suivant les événements de votre vie : maladie, vieillissement, accident, naissance ou tout simplement une surcharge de travail, l'ADMR, spécialisée dans l'aide à domicile rurale, est là pour vous aider dans votre quotidien. Après évaluation de vos besoins et après étude de votre dossier d'aides financières accordées par votre caisse de retraite, mutuelle ou CAF (caisse d'allocations familiale), elle va planifier avec vous et mettre en place les interventions à domicile.

Pour cela l'ADMR bénéficie de l'implication de ses bénévoles motivés et d'une équipe professionnelle d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie.

Aussi, si vous avez besoin de leurs services ou si vous souhaitez rejoindre l'association tant que bénévole, contactez le secrétariat :

**Association ADMR du Royans**  
**LES LAVANDIERES - PLACE DU LAVOIR**  
**38160 SAINT ROMANS**  
**Tél : 04 76 36 16 15**



## LA NOUVELLE MAIRIE INAUGURÉE

La nouvelle mairie a été inaugurée, en présence de nombreux andréens et personnalités politiques locales. Ces nouveaux locaux offrent de bonnes conditions de travail, une isolation thermique très satisfaisante et, surtout, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



## SAINT-ANDRÉ-EN-ROYANS, VILLAGE ÉTAPE

Le Département de l'Isère va engager les travaux de création d'une voie verte cycle entre Saint Gervais et Saint Nazaire en Royans afin de compléter le tracé d'une voie cycle beaucoup plus importante qui relie la Suisse à la Méditerranée. Dans ce cadre, et afin d'offrir aux cyclotouristes des possibilités de visiter notre beau territoire, c'est tout naturellement que la commune de Saint-André-en Royans, a été choisie pour devenir village étape.

A cette fin, il est prévu de rénover les toilettes publiques au droit du lavoir, de mettre en place une borne de recharge pour vélos électriques et d'installer 2 tables de pique-nique pour les randonneurs sur la placette en face du monument aux morts.

## DU CÔTÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

**Nouvelle organisation territoriale,  
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est née.**

Depuis 1er janvier 2017, le Sud Grésivaudan ne compte plus qu'une seule et unique intercommunalité qui se substitue aux 3 anciennes communautés de communes et intégrant également le Sictom. Pourquoi cette nouvelle organisation du territoire et quel impact sur les services aux habitants et sur vos conditions de vie au quotidien ?

De cette fusion des intercommunalités, on en parlait depuis longtemps et tout particulièrement depuis les dernières élections municipales sur fond de réformes territoriales. Et voilà qu'après de longs mois de débats et de concertation avec les élus, la nouvelle communauté de communes est née. Le bassin de vie Sud Grésivaudan aborde ainsi une nouvelle page de son histoire.

### Une nouvelle échelle d'action

Cette nouvelle organisation territoriale n'est que le prolongement des évolutions engagées depuis une dizaine d'années à partir de la création du territoire d'action Sud Grésivaudan par le département et, plus récemment, du regroupement des trois cantons de Saint-Marcellin, Vinay et Pont-en-Royans en un seul. C'est aussi l'aboutissement logique de 40 années de partenariats entre les intercommunalités et les communes fédérées au sein du syndicat mixte Pays Sud Grésivaudan et du Sictom qui ont permis d'engager et réaliser de très nombreuses actions bénéficiant à tous.

### Inventer une nouvelle organisation

Dans le cadre défini par les lois de réforme territoriale, il s'est donc agi d'assembler les compétences, de réunir les différents services proposés aux habitants, aujourd'hui mis en œuvre par les différentes intercommunalités. Tout comme il convient d'organiser le fonctionnement du nouvel ensemble sur les plans humain, administratif, financier, fiscal et technique. Ce travail fondateur, largement engagé, a débouché sur l'adoption de nouveaux statuts de la nouvelle intercommunalité qui ont été approuvés par les conseils municipaux de chacune des 47 communes. Ils dessinent la ligne de partage entre les communes et la future communauté de communes qui rassemble environ 250 agents aujourd'hui répartis sur les différentes structures intercommunales.

### Un changement dans la continuité du service public

L'objectif de cette nouvelle organisation est de rationaliser et simplifier l'action intercommunale en assurant aux habitants du Sud Grésivaudan une palette

et un niveau de services de qualité. Le changement d'échelle devant permettre à terme, de les étoffer ou de les améliorer grâce à la mutualisation des moyens pour répondre à la demande croissante de services exprimée par les habitants.

Ainsi, ce changement d'échelle est sans incidence sur la vie quotidienne des usagers qui continuent à bénéficier des différents services publics intercommunaux. L'accueil de la petite enfance et l'accueil de loisirs des 3 à 12 ans, l'école de musique intercommunale et l'ensemble des services intercommunaux de la CCBI sont bien évidemment maintenus. Pour les déchets, le Sictom disparaît en tant que tel et est intégré comme un service à part entière de la nouvelle communauté de communes. Quant aux autres actions développées par la ccbi depuis de nombreuses années, elles trouveront leur prolongement dans la nouvelle structure intercommunale.

### **Vers une organisation simplifiée et plus efficiente**

La réduction du nombre d'acteurs publics va permettre une organisation plus simple et plus lisible pour tous les habitants qui, outre le Département, n'auront plus que deux interlocuteurs locaux : la commune et l'intercommunalité dont les champs d'intervention respectifs seront définis plus clairement. C'est là une préoccupation forte des élus qui dans le cadre de leurs réflexions s'interrogent sur une nouvelle répartition des compétences entre les deux niveaux de collectivités pour une meilleure efficacité..

### **Une logique gagnant-gagnant**

Ainsi, on voit bien qu'à travers cette recomposition intercommunale, complexe à mettre en œuvre, c'est une logique gagnant-gagnant qu'il faut impulser. Habitants, communes et le territoire tout entier, doivent nécessairement trouver un avantage dans cette organisation. Réuni et fédéré au sein d'une structure unifiée, le Sud Grésivaudan sera en mesure de dégager des moyens supplémentaires pour conforter la dynamique du développement local, tout particulièrement sur les champs de l'économie et de l'emploi. A la périphérie des puissantes agglomérations des bassins de Grenoble, Valence et Voiron, se rassembler pour peser dans la compétition économique sans devenir le simple déversoir des agglomérations voisines tout en assurant le développement équilibré du territoire, est une nécessité vitale.



## **LES CENTRALES VILLAGEOISES passent à l'action pour produire de l'électricité verte, citoyenne et locale !**

Produire ensemble de l'énergie renouvelable sera très bientôt une réalité sur notre territoire. C'est en effet mi-août dernier que les « Centrales Villageoises Portes du Vercors » ont installé les premiers capteurs solaires photovoltaïques sur le toit de la crèche « Les Coquinoux », à St Just-de-Claix, démarrant ainsi les travaux d'une première tranche de 15 toitures.



Des panneaux ont été installés sur le toit de l'école de Saint André pendant les vacances de Noël.

### **Une démarche citoyenne bien rodée.**

La SAS « Centrales Villageoises Portes du Vercors » a été créée en juin 2016 grâce à l'implication locale d'habitants, de collectivités et d'entreprises pour produire de l'énergie renouvelable au service de l'économie locale grâce à l'épargne citoyenne !

### **Aujourd'hui : 15 toitures réparties sur 9 communes du Royans et du Pays de St Marcellin**

Avec le toit de la Crèche de St Just-de-Claix, Centrales Villageoises Portes du Vercors vient donc de démarrer son projet d'installation de capteurs solaires photovoltaïques sur 15 toits publics ou privés. Les toits suivants sont en cours d'implantation sur la Maison Des Associations de St Just-de-Claix et sur les communes de St

Romans, Izeron, St Verand, Oriol-en-Royans, St Lattier, Pont-en-Royans et St Marcellin.

Les toits sont loués par la SAS CVPV. L'électricité produite est vendue au réseau de fourniture d'électricité. Ces recettes serviront à développer de nouveaux projets et à rémunérer les sociétaires, après le remboursement des emprunts.

**Inauguration de cette 1ère tranche : le samedi 17 mars 2018, à 14h00 à la Maison des Associations de St Just de Claix.**

M. Jacques REGNIER, Président de Centrales Villageoises Portes du Vercors, souligne « que ce projet se veut une participation concrète aux objectifs du territoire en matière d'énergies renouvelables, au développement local, à l'appropriation citoyenne des enjeux énergétiques. Ainsi, très concrètement, avec les recettes de la vente d'électricité, nous versons un loyer aux propriétaires des toitures et nous réinvestissons la plus grande part dans de nouveaux projets concernant la transition énergétique citoyenne, pour la production d'énergies renouvelables et les économies d'énergie. Et pour une faible part, nous rémunérons les fonds propres apportés par les associés, une rémunération du niveau d'un Livret d'épargne, soit 2 à 3 %. Il est clair que la motivation des associés est la maîtrise de la production d'énergie par des acteurs locaux, de le faire ensemble, chacun apportant sa pierre... et non une opportunité financière !...

Comme le dit le slogan : **L'énergie est notre avenir, économisons-la !...** et les Centrales Villageoises ajoutent : **....Produisons-la !!! »**

**Pour participer vous aussi au développement de l'énergie locale et propre :** Prenez contact avec « Centrales Villageoises Portes du Vercors » et rejoignez les bénévoles qui contribuent au développement de cette société citoyenne : [portesduvercors@centralesvillageoises.fr](mailto:portesduvercors@centralesvillageoises.fr)

**Donner du sens à son épargne et investir dans l'économie locale, c'est possible !**

Si vous avez quelques économies, vous pouvez contribuer au financement des énergies renouvelables en prenant une ou plusieurs parts à 100 € dans cette société locale.

**Des Questions ?**

Internet : [www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)

Facebook : centrales villageoises portes du Vercors



## **UN REPAS DES AINÉS TRÈS CONVIVIAL**

Cette année encore, le repas des anciens a réuni environ 80 convives. Une journée sous le signe de l'amitié, la convivialité et l'allégresse. Les enfants de l'école primaire sont venus partager les délicieux desserts concoctés par les pâtissier(e)s andréen(ne)s.







## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

**LE CLUB PRUNIER DE SAINT ANDRÉ** aura 38 années d'existence au mois d'avril prochain et il se porte toujours bien. Aujourd'hui il compte plus de 60 adhérents, pas tous de notre commune, plusieurs sont natifs de St André, d'autres viennent de communes voisines.

Les premiers et troisièmes jeudis du mois, à partir de 14 heures, sont consacrés à la coinche ou à la pétanque suivant la météo et aussi au scrabble avec une vingtaine de personnes.

Au cours de l'année nous organisons trois repas qui réunissent de 40 à 50 adhérents, aussi cela donne l'occasion de se rencontrer à une époque où on a plus le temps de se parler.

Cette année, encore 10 personnes ont assisté au festival du film de montagne à Autrans.

Depuis quelques années, une activité danses a démarré, elle se réunit tous les lundis de 14 heures à 17 heures 30. Deux styles de danses sont proposés : la country et la danse de salon.

Une petite équipe d'une dizaine de randonneurs s'est formée et c'est tous les mardis, matin ou après-midi, qu'ils se donnent rendez-vous pour une marche de 8 à 12 kilomètres.

Notre club adhère à la fédération Générations Mouvement les Aînés Ruraux qui en contrepartie assure l'association. Il n'est pas obligatoire d'être à la retraite ou d'avoir moins de 50 ans pour adhérer au club, vous pouvez nous rejoindre et vous nous apporterez certainement de nouvelles idées et pourquoi pas de nouvelles activités.



## A.J.S.A. ASSOCIATION DES JEUNES DE SAINT-ANDRÉ

C'est grâce à plus de 50 bénévoles et à un temps clément que l'association des jeunes de St André a pu organiser sa 7ème Ecorando semi-nocturne sur St André et les communes environnantes.

Comme chaque année, il y avait 3 parcours : Familiale, Andréenne et Sportive.

Les 2 derniers étaient très ambitieux car ils passaient par les pierriers du Rocher puis les crêtes de Vialonge et celles de Presles. Pour sécuriser ces parcours vertigineux, il a fallu installer plus de 150 mètres de corde et 400 mètres de banderoles fluorescentes aux points les plus dangereux.

Les 450 randonneurs ont pu reprendre des forces en se restaurant et en buvant un bon vin chaud dans les 2 ravitaillements. Un premier, installé sous tente, à Gazon et l'autre dans la grange gentiment prêté par M. Reymond. Après tous ces efforts, les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de St André pour participer à la tombola tout en dégustant la traditionnelle soupe à l'oignon faite par les spécialistes de l'association.

Nous tenons à remercier la commune pour le prêt de la salle des fêtes et le conseil départemental pour son soutien depuis toutes ces années. Nous remercions aussi tous nos sponsors et surtout tous les randonneurs pour leur bonne humeur dans cette aventure conviviale.

Vous pouvez vivre ou revivre cet événement sur le lien et nous vous disons à tous à l'année prochaine le samedi 17 novembre 2018 pour la 8ème édition.

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_Yr6wnV0scQ&t=1s](https://www.youtube.com/watch?v=_Yr6wnV0scQ&t=1s)

<https://www.facebook.com/675417702626367/videos/887426348092167/>

En attendant l'AJSA va continuer ses activités sportives et culturelles.

## COMITÉ D'ANIMATION

Pour perpétuer la tradition, le comité d'animation a organisé le marché de Noël le premier week-end de Décembre avec la coopération du Club Prunier, offert l'apéritif du repas des aînés.

Cette année, le comité a proposé une billetterie sur différents spectacles : spectacles humoristiques au diapason à saint Marcellin, au Summun de Grenoble et Holiday on ice à la Halle Tony Garnier.

Nous prévoyons un voyage dont la destination et le contenu sont à l'étude pour partager une journée sympathique ensemble.

Le samedi 17 mars 2018 aura lieu l'assemblée générale qui sera suivie par le traditionnel buffet campagnard.

Nous accueillerons la dernière pièce de théâtre des Dugomiers « on divorce » le vendredi 27 avril 2018 à la salle polyvalente.

Et, comme d'habitude, le dernier week-end d'août la Vogue 2018 viendra clôturer l'été.

## HOMMAGE à Robert Sage



Une « belle personne » de Saint-André nous a quittés l'année dernière. Robert SAGE est décédé le 16/06/17, après une courte hospitalisation. Président de la FNACA de Saint-André et Pont, il était présent à toutes les manifestations commémoratives, et, soutenu par son épouse Thérèse, il organisait avec talent et convivialité repas dansants, voyages, méchouis, etc... Il était aussi très actif dans les autres Associations de Saint-André (Club Prunier...), et avait été Adjoint au Maire, et Conseiller Municipal pendant plusieurs mandats.

Nous renouvelons à Thérèse, à ses enfants et sa famille nos condoléances bien sincères.

Merci Robert pour tout ce que tu nous as donné, pour ta générosité, ta convivialité et ta joie de vivre. Merci pour tout ! Tu nous manques.



## IDOGO pas à pas

L'association « Idogo pas à pas » propose des cours hebdomadaires à St André En Royans depuis juste deux ans. La pratique de cette discipline est encadrée par Nathalie Simond, certifiée d'Idogo par le professeur Tjoa, fondateur de la méthode Idogo. Il s'agit d'exercices de Qi-Gong simples et efficaces exécutés avec un bâton dont les extrémités sphériques sont tenues entre les mains : une méthode d'exercices faciles à apprendre et accessible à tous les groupes d'âge. Il résulte de cette pratique une amélioration sensible de la respiration, une fluidité des mouvements, un meilleur équilibre, plus de souplesse et une détente du corps et de l'esprit.

Cette toute jeune association créée en 2015 compte déjà 19 adhérents qui se retrouvent pour cette pratique à la salle des fêtes de St André chaque semaine : tous s'accordent pour dire combien ces exercices ont déjà pu leur apporter de bien-être...



Nathalie Simond et Mr Ping-Liong-Tjoa à l'occasion de la formation «Spirale des bras» (juin 2016)

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association à l'adresse : [idogopasapas.free.fr](http://idogopasapas.free.fr)**

## GAZETTE des Amis du Vieux St André

(fin d'année 2017)

Au nom des Amis du Vieux St-André, nous venons raconter ici 2017, notre 21<sup>ème</sup> année d'expositions et d'animations. Tout au long de l'année, nous avons continué à vivre avec passion la transmission de la Mémoire des habitants du petit village de St-André-en-Royans et leur Histoire, petite et grande, avec l'aide souvent d'habitants et de personnes nées à St-André et fidèles à la terre natale !

Aux vœux du Maire, le 20 janvier 2017, l'association s'est fait un plaisir de déposer, en Mairie, 11 classeurs, fruits des expositions de 1997 à 2007.

En cette fin d'année, les « AVSA » continuent le travail pour déposer les expositions suivantes, c'est-à-dire de 2008 à 2017. Pour cela, il s'agit de vérifier les fiches, ajouter des dates, des précisions indispensables sur les listes d'habitants et ainsi les rentrer dans la Mémoire. Les efforts ont été portés sur les listes des écoliers, voyages scolaires, conscrits et mariages et ceci depuis l'époque 1900 ! Pour les voyages scolaires les documents manquent et il y a bien des recherches à faire encore !

Le travail en généalogie progresse régulièrement et dépouille les actes des Notaires andréens des années 1600 ! Il s'agira ensuite d'en tirer des informations et anecdotes sur la vie des habitants de l'époque.

**Assemblée Générale le 24 mars 2017** : après les bilans financier et moral (projection des activités 2016), la compagnie théâtrale « La Bartifelle », comme les années précédentes, nous a assuré animation et ambiance.

La comédie écrite par Sylvine Ferrandis « Une pièce peut en cacher une autre ! » sera jouée par les amis Dominique Mottin, Catherine Christofoli, Dimitri Granger, Richard Effantin et Alphonsine Da Riva.

Tout au long de l'année 2017, des visites guidées se sont succédées. Les visiteurs sont toujours agréablement surpris de découvrir, hormis la beauté de ce bourg groupé contre son château et bien restauré, l'intérêt de son histoire à travers la Visite guidée.

Voici une liste non exhaustive de nos visiteurs programmés. Beaucoup d'autres visites se font un peu impromptues en particulier à l'occasion de passages de randonneurs (CAF, Loisirs Evasion de Romans... etc.).

- **12 février** : visite guidée pour la journée du Secours Catholique

- **13 mars** : 31 randonneurs de « C'La Forme », café, gâteaux aux noix, pogne de Romans, vidéo et visite du village et de l'église... Pique-nique au soleil printanier devant la salle !

- **6 avril et 13 juin** (environ 60 personnes) : des responsables de la Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme

- **27 avril** : visite de St-André pour la nouvelle association « Rovon-Patrimoine »

- **18 mai** : un groupe de normaliennes (École Normale de Valence d'il y a 50 ans !)

- **19 mai** : une visite pour une guide en préparation des « Balades gourmandes de l'été »

- **14 juin** : nous arpentons le village avec 20 Cantelous (6 à 12 ans) de Vinay, du Centre de loisirs de la nouvelle Communauté de communes, qui jouent en plein à notre « Parcours ludique ».

- **10 juillet, 17 juillet, 27 juillet** : des cars de Lyonnais envahissent les circuits de randonnées environnants et profitent de nos mini-expos, vidéos et visites guidées

- **25 novembre** : visite des « Maisons Paysannes de France », association nationale de sauvegarde du Patrimoine rural bâti et paysager !

Nous continuons à participer à de nombreuses actions avec différentes associations patrimoniales ou groupes. Nous sommes partie prenante avec le « Groupe Rencontres » qui, depuis 20 ans, se réunit à la Médiathèque de St-Marcellin rassemblant les amis des patrimoines de la région. C'est avec ce « Groupe Rencontres » que nous avons préparé le **1er Salon Rencontre des Patrimoines à St-Marcellin, les 7 et 8 octobre.**

**Le 16 mai**, nous proposons une très belle balade du « Groupe » dans les bois des Chambaran à la découverte de bornes d'exploitation, bornes actuellement ONF, rescapées des domaines seigneuriaux (de Marcieu, Ordre de Malte et Antonins). Cette recherche était en relation avec notre adhésion à la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (FAPI) qui avait lancé précédemment l'Inventaire des bornes encore existantes sur l'Isère.

«Les Amis du Vieux St André» 04 76 36 02 54

# Balade des Arts et Concert à St André

Jeudi 27 juillet dès 16h...  
et à 20h

**«Une soirée Musicale à Vienne»  
dans l'Église**  
Nicole JAMESTTI violon  
Pierre BOUYER piano-forte  
Entrée : 12€

Les tableaux de nos amis peintres  
Place du Château

**Le 27 juillet 2017** a été un temps fort. Nous avons rêvé dans une « Balade des Arts » avec une galerie de tableaux, improvisée au pied du Château, sur la Place des Prunier, le long de la rue du Bourg, devant l'église et surtout jusque dans le petit jardin curial. Les peintres étaient présents (Michel Sollier, Henriette David et d'autres) ou représentés. La sculptrice Tineke Bot exposait de magnifiques sculptures qui donnaient à notre jardin un petit air des jardins du Louvre, modestie mise à part ! La journée s'est terminée en apothéose avec un concert aux chandelles de haut niveau dans un duo de virtuoses, Nicole Tamestit au violon et Pierre Bouyer au piano. Belle « Soirée musicale à Vienne » ! Evidemment, ce 27 juillet, les visiteurs ont eu droit à une visite guidée et dans la salle polyvalente à une mini-exposition. Cette journée s'inscrit dans la Mémoire !

**12 septembre**, Voyage en car au Pont-du-Gard et Pays d'Uzès ! C'est la grande aventure pour remonter le temps, redécouvrir la vie de Romains avec l'impressionnant aqueduc du Pont-du-Gard, son magnifique site muséographique, prendre un repas sympathique au restaurant « Les Terrasses » au pied de ce gigantesque monument puis poursuivre par la visite historique de la ville d'Uzès. Uzès, histoire oblige, où la toute première Duchesse était la fille de Bernardin de Clermont né à St-André en 1440 !!! Belle journée ensoleillée où le Patrimoine ne peut laisser indifférent !

**Du 15 au 20 septembre** : exposition 2017 « Mémoire-Histoire » dans la salle polyvalente, 320 fiches nouvelles sont exposées ! Grand intérêt pour la collection de toutes les photos des repas d'Anciens de la Mairie depuis 1978 et où nous avons, dans l'ensemble, retrouvé les noms des participants !! Une autre exposition prêtée par les Amis du Vieux Beauvoir « Soie d'ici et d'ailleurs » a enrichi notre production. Comme toujours les tableaux de nos peintres amis et parfois andréens sont aux murs !

**16 et 17 septembre** : un public nombreux et intéressé nous visitera pendant les 2 Journées Européennes du Patrimoine. En dehors des visites guidées classiques, il faut noter la prestation du Groupe Sarreloups avec



ses danses du Dauphiné, ses beaux costumes, ses musiques traditionnelles jouées à l'accordéon entre autres et même, ses interventions patoisantes qui accrochent le public. Bravo Sarreloups de continuer à sauver ce sympathique folklore !

Le moment musical, dans l'église, point de mire des visites patrimoniales en raison de son plafond inscrit aux MH, fut une fois de plus une merveille et là nous félicitons Agustina et ses amis musiciens pour ce concert de grande qualité. Le public était envoûté devant les performances des instrumentistes, de la chanteuse et par le jeu de Clara au talent prometteur.



**7 et 8 octobre** : les Amis du Vieux St André tiennent un stand et sont dans l'organisation du Salon des Rencontres des Patrimoines à St-Marcellin. Grand succès pour cette première ! 30 associations « patrimoine » de la région, Vercors, Isère et Drôme ont pu montrer leurs actions, faire découvrir leurs différents lieux et souvent leurs passions et créer des liens entre elles.

**15 octobre**, St-André a connu, une fois encore, avec les « Choeurs de Sassenage », un concert de qualité exceptionnelle. En 1ère partie, duo avec Guillemette Ducros à la flûte traversière et Christiane Bergeron au piano puis, dirigés par notre talentueuse chef de chœur Agustina Meroño, 50 choristes. Le public était sous le charme et a exprimé à la sortie son admiration. C'était tout simplement magnifique !

Nous avons été présents, évidemment, au Marché de Noël et pour terminer cette belle année patrimoniale, nous remercions les donateurs de « souvenirs » et souhaitons à tous une belle nouvelle Année 2018 !

**Vous êtes invités à l'Assemblée Générale des Amis du Vieux St André le vendredi 9 février à 15h à la Salle polyvalente.**

5 rue du Bourg, 04 76 36 02 54 fr.caperan@orange.fr  
www.amis-saint-andre.com www.amis-st-andre.com